Logo CFDT

AGIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

L’Union régionale CFDT Île-de-France a tenu son 55e Congrès à Paris les 21 et 22 septembre 2017. La résolution d’orientation générale adoptée à cette occasion rappelle en son chapitre II que la CFDT Île-de-France fait le choix de mettre « l’Insertion professionnelle et le maintien dans l’emploi des personnes en situation de handicap » au coeur de son action syndicale.

Cet objectif s’inscrit dans une action plus globale pour « le vivre-ensemble et l’égalité des droits ». Le groupe ressources handicap fait partie intégrante de l’Union régionale en matière de réflexion sur la lutte contre les discriminations liées au handicap. Ce groupe existe depuis de nombreuses années et a pour but d’accompagner, sensibiliser et intervenir auprès des équipes afin de leur permettre une prise en charge syndicale du handicap et d’agir sur l’embauche, l’accueil, le parcours professionnel, l’accès aux locaux, les aménagements de poste de travail, l’organisation et les conditions du travail… Le handicap est un sujet très important et en transversalité avec de nombreux autres dossiers.
La CFDT Île-de-France est attachée à construire une société plus inclusive, au-delà simplement du monde du travail en agissant sur le parcours de vie de la personne dans une région complexe comme l’Île-de-France. Elle agit pour faciliter l’accès au logement, aux transports, aux services publics car l’insertion durable des personnes handicapées dans l’emploi passe par l’accessibilité pour tous. Elle s’investit entre autres dans le Plan régional d’insertion des travailleurs handicapés (PRITH), et dans les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l’autonomie (CDCA). Il s’agit enfin pour la CFDT, en Île-de-France, de mettre en actes ses valeurs de respect, d’égalité et de solidarité.

Nadia BOSC
Secrétaire régionale en charge du dossier Handicap

handicap
Documents
handicap